

Éditorial

Nos vœux pour 2024

En ce début d'an neuf, il y a lieu de penser qu'au cours de 2024 la guerre d'Ukraine, que Vladimir Poutine impose depuis longtemps à l'Occident, continuera de produire ses terribles effets et que, par ailleurs pour notre pays, les graves répercussions internes du nouvel éclatement du conflit israélo-palestinien risquent de prendre de l'ampleur. Ces présomptions fondées paraissent s'imposer à nos leaders politiques à propos des vœux annuels qu'ils ont à exprimer pour la nation.

En ce qui concerne notre association et sa revue bimestrielle, envers laquelle la majorité des lecteurs témoignent toujours d'un attachement fidèle, nous avons dû refaire au cours de l'année écoulée, comme les précédentes, le constat de la continuité de perte annuelle d'abonnés qu'a rappelé notre édito du n°408 de septembre-octobre dernier, en dénonçant le « coup au cœur » que nous assène la constance de cette perte ; malgré cela, le bilan financier de l'année écoulée est plutôt satisfaisant. Afin de compenser le manque de recettes dû à la perte de près d'un millier d'abonnés en 2023, chiffre important par rapport à celui des 102 nouveaux adhérents pour la même période, la dernière assemblée générale a décidé une augmentation de 5 € du tarif des adhésions, comme des renouvellements d'abonnement, plutôt qu'opter pour une baisse du coût de sa publication en ramenant au trimestre la parution régulière de notre *Écho de l'Oranie*.

L'année des soixante ans de notre exode a été marquée par l'intervention de la loi de reconnaissance et de réparation envers les Harkis, promulguée le 23 février 2022, dont la principale mesure d'exécution mise en place par le décret du 18 mars 2022 pris pour l'application de cette loi, est la Commission nationale indépendante

d'indemnisation des préjudices subis par les Harkis ainsi que les autres personnes rapatriées de statut civil de droit local et les membres de leurs familles (CNIH). Placée auprès du Premier ministre cette commission est assistée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC/VG) qui assure son secrétariat et instruit les demandes en réparation. Elle est composée de membres désignés par le Premier ministre et sa présidence est assurée par M. Jean-Marie Bockel, ancien ministre et ancien maire de Mulhouse, nommé par le Président de la République.

En cette période de vœux, il paraît propice de renouveler le souhait, déjà exprimé par l'association Jeune Pied-Noir sous le thème « Vérité et Justice pour les Français rapatriés », qu'une nouvelle loi réparatrice élargisse l'indemnisation aux rapatriés qui n'en n'auraient pas équi-

tablement bénéficié, dans un esprit commun à celle précitée sur l'indemnisation des Harkis.

Souhaitons aussi que continue à se développer sur notre site internet, qui accueille près de 2.000 inscrits, la consultation libre des articles de notre revue, sans qu'une inscription soit nécessaire.

Que 2024 soit heureuse et bénéfique pour chacune et chacun d'entre vous !

C'est le grand vœu que nous formons à l'égard de tous les adhérents des Amitiés oraniennes dont la fidélité et la générosité, s'agissant des dons que nous recevons de certains, contribuent grandement à ce que perdure le lien sentimental qui les unit entre eux et justifient pleinement de l'existence de l'association qui devra survivre aux atteintes de l'âge !

L'Écho de l'Oranie

